



A.N.T.A.B

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANTAB 2002 DU 11 JANVIER 2003

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Règlement intérieur
- CERTLAP : Région de l'ANTAB
- Commissions
 - o Presse et communication
 - o Législation, réglementation
 - o Formation, journées professionnelles, organisation des besoins des régions
 - o Bourse des postes
 - o Décret d'actes et de compétences
- Choix du Logo
- Election de nouveaux membres au Conseil d'administration.

La séance est ouverte à 13h45 dans l'amphithéâtre CHARCOT Groupe Hospitalier Pitié – Salpêtrière.

Claudine LAHSEN accepte d'être la Présidente de séance. Evelyne PSALTOPOULOS et Flore COLO sont respectivement secrétaire et secrétaire -adjoint de séance. L'assemblée adopte ce bureau.

L'assemblée est composée de 24 membres actifs à jour de leur cotisation et de 18 membres représentés, soit 42 présents ou représentés sur 153 adhérents. Elle peut valablement délibérer.

1. Rapport du Président

Michel Julien Martin, adresse ses meilleurs vœux à l'assemblée ainsi constituée et les remercie de leur présence.

Il adresse aussi ses vifs remerciements à Monsieur le Directeur du Groupe Hospitalier pour avoir accepté d'héberger l'ANTAB au sein du laboratoire de Biochimie.

Cette année 2002 est l'année de la mise en place logistique de l'ANTAB et de son calendrier d'actions de l'avenir...

Il remercie aussi le CA du CERTLAP qui a permis cette logistique en particulier le mailing à l'ensemble des Etablissements Hospitaliers de France.

- Le CERTLAP a utilisé sa logistique au bénéfice de l'ANTAB.
- Le CERTLAP a déclaré l'ANTAB aux différentes instances tel que la Préfecture de Police et le Journal Officiel
- Le CERTLAP a domicilié l'ANTAB au Centre Hospitalier Pitié Salpêtrière
- Le CERTLAP a écrit à tous les laboratoires hospitaliers de France (1500 adresses) pour les informer de la création de l'association et leur proposer le concours du LOGO de l'ANTAB .

Toutes ces actions seront poursuivies en 2003 notre objectif étant de mettre en place des régions



A.N.T.A.B

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

Plusieurs questions nous préoccupent :

Comment faire connaître et rendre attractive l'ANTAB ?

- Pourquoi ne pas parler de notre passage en catégorie active ? en effet nous sommes aujourd'hui considérés comme des personnels sédentaires assimilés aux administratifs pourtant nos laboratoires travaillent pour la plupart 24h/24, 7 jours /7...nous recevons des patients, nous effectuons des prélèvements biologiques Ce dossier doit malgré la conjoncture peu favorable être ouvert et étudié par l'ANTAB.
- Il semble indispensable de contacter les Associations de Biologistes qui pourront nous aider à promouvoir nos messages de techniciens comme les médecins radiologues le font pour les manipulateurs radio.
- Il faut parvenir rapidement à une vraie synergie entre techniciens de laboratoire et biologistes à l'image de nos collègues européens.
- Les techniciens de laboratoires méconnaissent les textes qui les régissent.

L'ensemble de ces points cruciaux pour notre profession sera défendu auprès des pouvoirs publics dès le début 2003 après étude par les différentes commissions concernées.

Une rencontre avec Monsieur le Ministre de la Santé est dès à présent envisagée.

Il est proposé pour se faire connaître une : « Présentation Régionale » qui se déroulerait sous forme de rencontre en région, d'une demi-journée où seraient abordés des thèmes porteurs chers aux techniciens de laboratoires comme les risques, la sécurité, la qualité.....Idée très intéressante qu'il faudra approfondir.

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Rapport financier

ANTAB RAPPORT BUDGETAIRE 2002			
CREDIT 2002		DEPENSES 2002	
ADHESIONS à 30 X 118	3 540,00	GMF assurances	83,10
		TIMBRES	85,70
		TOTAL DEPENSES	168,80
		PROVISIONS 2002 POUR 2003	3 371,20
TOTAL Euros	3 540,00	TOTAL Euros	3 540,00
ANTAB doit au CERTLAP frais 2001	1147,62		
ANTAB doit au CERTLAP frais 2002	690,08		
Participation frais congrès 2002	266,2		
TOTAL	2103,9		

Claire FERLET, Trésorier général de l'ANTAB nous rappelle qu'il était convenu qu'une partie des dépenses de l'ANTAB réglée par le CERTLAP serait reversée au CERTLAP.



A.N.T.A.B

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

Lors de leur Assemblée Générale les membres du CERTLAP ont adopté le remboursement par l'ANTAB en 2003 de la totalité des frais engagé en 2001.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. CERTLAP région de l'ANTAB

Le CERTLAP lors de son Assemblée Générale, a voté à l'unanimité son appartenance à l'ANTAB, comme région élargie à de l'Île de France.

Les membres de l'Assemblée Générale ici présents ou représentés acceptent-ils la région CERTLAP élargie à l'Île de France comme Région de l'ANTAB ?

0 vote Contre 1 Abstention

Ce point est adopté à la majorité des membres présents ou représentés.

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur après lecture précise et discussion des corrections ont été apportées en mettant en parallèle les différentes complémentarités du règlement intérieur par rapport aux statuts de l'ANTAB jusqu'à l'article 21.

Compte tenu du temps imparti à l'Assemblée Générale et compte tenu de l'article 35 du règlement intérieur la totalité du règlement intérieur sera disponible sur le site web. : <http://certlap.ap-hop-paris.fr> ... Il appartient à chacun de le lire. Les remarques et critiques doivent être adressées par écrit à l'ANTAB.

5. Choix du logo

Six membres de l'ANTAB nous ont proposé leur logo.

Après un vote des membres présents et représentés le logo présenté par Mme **McGill** de **Hôpital BEGIN** a été choisi à la majorité.

Merci de votre participation, bravo pour votre imagination .

6. Les commissions au sein de l'ANTAB

- **Presse et communication** : en cours d'élaboration
- **Législation, réglementation** : en cours d'élaboration
- **Formation, journées professionnelles, organisation des besoins des régions** : en cours d'élaboration
- **Bourses des postes** : en cours d'élaboration



A.N.T.A.B

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

○ **Décret d'actes et d'exercices**

Michèle MAILLY a été missionnée par le Président provisoire de l'ANTAB pour présider au groupe de travail sur ce sujet, les syndicats sont représentés (sauf FO à ce jour) mais il est toujours possible de rejoindre le groupe, des techniciens de toutes disciplines sont présents ainsi qu'un pharmacien inspecteur de la DASS.

Les procès verbaux des débats seront disponibles sur le site Web.

7. Election des membres au Conseil d'administration.

Les membres du bureau provisoire se représentent au conseil d'administration

Michel-Julien MARTIN : Président de l'association

Claire FERLET : Trésorier de l'association

Evelyne PSALTOPOULOS : Secrétaire de l'association

Flore COLO : Secrétaire-adjointe de l'association

Catherine ZUNZ : Membre du bureau chargé de la communication

Evelyne CHAPUIS : Membre du bureau chargé de la presse

Olivier BOUCHER : Membre du bureau chargé du site Web.

Nous avons reçu 2 candidatures de membres postulant au Conseil d'Administration :

Mme Monique PERENNEC Technicienne en anatomie pathologique à l'hôpital Necker

Mme Caroline VANARDOIS technicienne de laboratoire dans le Var

L'ensemble des membres présentés sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

La Présidente de séance,
Claudine LAHSEN

La secrétaire de séance,
Evelyne PSALTOPOULOS